ANNEXE A LA CONVENTION/AU CONTRAT – FORMATION EN LIGNE

Titre:

Séminaire de préparation aux épreuves A et B de l'examen européen de qualification (EEQ) 2023

Personnes concernées

Toute personne se présentant à l'examen principal de l'EEQ

Prérequis

Candidats remplissant les conditions pour se présenter à l'examen principal de l'EEQ (cf. publication supplémentaire 2, JO OEB 2019).

Conditions d'accès / Modalités d'admission (diplômes)

Il ne s'agit pas d'une formation diplômante.

Il est recommandé aux participants de suivre au préalable les cours d'introduction de méthodologie du CEIPI pour les épreuves A et B de l'EEQ.

Objectifs pédagogiques :

Aider les participants à se préparer à passer les épreuves A et B de l'EEQ

Programme / Déroulement

Contenu:

Le séminaire consacré aux épreuves A (rédaction de revendications et d'une introduction d'une demande de brevet) et B (réponse à une lettre officielle) de l'EEQ couvrira les sujets suivants (cf. règles 23 et 24 des dispositions d'exécution du règlement relatif à l'examen européen de qualification (publication supplémentaire 2, JO OEB 2019)):

- Rédaction de revendications et de l'introduction de la description
- Rédaction d'un jeu de revendications dûment modifiées et d'une lettre de réponse à une notification de l'Office
- Les candidats ont l'occasion d'appliquer les stratégies et sujets présentés durant le séminaire en traitant une épreuve At B dans les conditions d'un examen blanc.

Durée: 2,5 jours

Du 14 au 16 novembre 2022

Horaires (à titre indicatif) :

- du lundi à 9h00 au mercredi à 12h15

Intervenants:

Les cours sont assurés par des mandataires agréés, travaillant dans l'industrie ou au sein de cabinets reconnus, ou par des agents des instances du premier degré de l'OEB ou des chambres de recours. Ils disposent de profondes connaissances et d'une expérience confirmée dans les procédures devant l'OEB, soit en procédures d'examen et d'opposition, soit en procédures de recours devant les chambres de recours.

Méthodes pédagogiques

- Présentations et discussions
- Exercices pratiques ; discussion des solutions à la lumière des solutions modèle proposées par le CEIPI
- Examens blancs selon le modèle des épreuves réelles, discussion des solutions à la lumière des rapports des correcteurs et des solutions modèle proposées par le CEIPI
- Le travail s'effectue en petits groupes afin de permettre un échange intense entre les participants les intervenants.
 Le séminaire est proposé dans les trois langues officielles de l'Office Européen des Brevets (anglais, allemand, français).

Encadrement pédagogique et technique

- L'accès à la séance en ligne s'effectue via une plateforme pédagogique d'enseignement à distance à définir, grâce à un identifiant et un mot de passe mis à disposition de chaque participant
- Le stagiaire doit disposer d'un équipement technique adapté pour participer à la séance en ligne (notamment ordinateur et WIFI haut débit)

ANNEXE A LA CONVENTION/AU CONTRAT – FORMATION EN LIGNE

Supports de cours

- Supports audiovisuels et documents mis à disposition sous forme électronique
- A- et B-book

Nature et sanction de la formation

- Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement de compétences. Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
- Un questionnaire d'évaluation est envoyé aux participants à l'issue de la formation afin de mesurer leur satisfaction.

Lieu

En ligne

925 € (1 800 € pour le séminaire ABC en intégralité)

Un tarif préférentiel s'applique pour les participants s'inscrivant simultanément à l'une ou plusieurs épreuves de l'EEQ.

Renseignements, inscription et accompagnement technique*

Sylvie Kra

Assistante de formation Tél.: 0033 3 68 85 80 19 e-mail: sylvie.kra@ceipi.edu

* Mme Kra est le référent du CEIPI pour l'accompagnement technique des participants durant la formation à distance, dans la mesure où elle assurera le suivi des séances en ligne et qu'elle pourra être contactée en cas de questions liées à la connexion des tuteurs et participants. Cependant, le CEIPI n'assume aucune responsabilité légale en cas de mauvais fonctionnement de la plateforme utilisée lors des séances en ligne ou de défaut de qualité de débit/de réseau chez les participants ou tuteurs.